



# PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arras, le 4 novembre 2021

### MISE EN SERVICE DE LA 2X2 VOIES DE LA RN17 SECTION VIMY-AVION

L'ouverture à la circulation de la section Vimy-Avion, dernier maillon de la mise à 2x2 voies de la RN17, entre Lens et Arras, aura lieu **le 5 novembre 2021**.

Ce projet, d'un coût de 26 millions d'euros financés par l'État dans le cadre du Contrat de Plan État-Région (CPER) 2015-2020, vient achever un programme de travaux composé de 3 sections :

- la section Arras-A26, mise en service le 2 octobre 1996
- la section A26 – Vimy, mise en service le 11 mai 2010
- la section Vimy – Avion, mise en service le 5 novembre 2021

La RN17 dispose aujourd'hui d'un aménagement cohérent à 2x2 voies sur l'ensemble de son tracé. Cet aménagement permet notamment :

- d'améliorer les échanges entre les agglomérations de Lens et Arras par la création d'un aménagement homogène de l'itinéraire assurant un bon écoulement du trafic.
- d'améliorer la protection de la ressource en eau, notamment du captage d'eau potable du bout des Fourques, par la mise en place d'un assainissement routier.
- d'améliorer les conditions de sécurité en séparant les deux sens de circulation et par la mise en place de bandes d'arrêts d'urgence et dispositifs de retenue.
- d'améliorer le cadre de vie des riverains, notamment par la création ou la réfection de protections acoustiques sur l'ensemble de la partie urbaine ainsi que le démontage de l'ancien échangeur désaffecté d'Avion-Centre.

Un dossier de presse relatif à l'ensemble des travaux réalisés est disponible sur [www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?-Espace-presse](http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?-Espace-presse) .

### Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS Cedex 9  
Tél : 03 21 21 20 05

Mél : [pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr](mailto:pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr)



[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)



[@prefetpasdecals](https://www.facebook.com/prefetpasdecals)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)